



**Bilan annuel de l'animation du DocOb  
du site Natura 2000 FR 1112003 – Boucles de la Marne  
Année 2019**



**Photographie en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :**

Carrière GSM de Luzancy © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Parc du Pâtis à Meaux © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Marais de Lesches © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Réserve naturelle régional du Grand Voyeux © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

AEV - Direction Expertise Technique

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>4</b>
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	10
<b>2</b>	<b>Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.</b>	<b>11</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000	11
2.1.a	Suivi des contrats en cours	11
2.1.b	Projets de contrats Natura 2000	13
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	16
2.2.a	Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020	17
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEC	20
2.3	Animation de la charte Natura 2000	21
<b>3</b>	<b>Évaluation des incidences des projets</b>	<b>21</b>
<b>4</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques</b>	<b>21</b>
<b>5</b>	<b>Information, communication, sensibilisation</b>	<b>28</b>
5.1	Création et mise à jour d'outils de communication	28
5.2	Prises de contact avec des partenaires potentiels	28
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	28
5.4	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	29
<b>6</b>	<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b>	<b>30</b>
<b>7</b>	<b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b>	<b>31</b>
7.1	Organisation de la gouvernance du site	31
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	31
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	31
7.2	Gestion administrative et financière	31
<b>8</b>	<b>Synthèse</b>	<b>32</b>
	<b>Annexe 1 : Compte rendu du Comité de pilotage du 22 octobre 2019</b>	<b>33</b>

## 1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

### 1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de protection spéciale (Directive Oiseaux) FR112003 des « Boucles de la Marne ». Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 27/11/2010 et l'animation a débuté le 14/01/2011 après la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

### 1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Copil a été présidé par Madame Geneviève Wortham, Conseillère régionale, jusqu'en 2015. L'AEV et Mme Wortham ont été maintenus dans leurs fonctions lors du renouvellement de l'animation qui a eu lieu à la réunion du Copil du 28 mai 2015 ; cependant, suite aux élections régionales de décembre 2015, Madame Wortham a perdu son siège de conseillère régionale.

Par courrier du 8 septembre 2017 adressé au Préfet de Seine-et-Marne, la Région Île-de-France a présenté sa candidature en tant que structure porteuse pour la mise en œuvre du Docob sur le site Natura 2000 des Boucles de la Marne. Par l'arrêté n°17-142 du 5 septembre 2017, la Présidente de la Région Île-de-France a désigné Monsieur Benoit Chevron, Conseiller régional, pour la représenter au Comité de pilotage du site Natura 2000.

Le sous-préfet de Meaux a transmis la candidature de la Région Île-de-France aux représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du Copil par courrier du 25 septembre 2017. En l'absence d'autres candidatures au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Monsieur Chevron a été désigné comme Président du comité de pilotage et la Région Île de France maintenue dans ses fonctions de structure porteuse pour les trois années suivantes.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 à l'AEV depuis septembre 2018, a été affectée à 40% de son temps à l'animation du DocOb des « Boucles de la Marne ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier à décembre 2019, huitième année d'animation pour ce site.

### 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb. Le **Tableau 1** reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés.

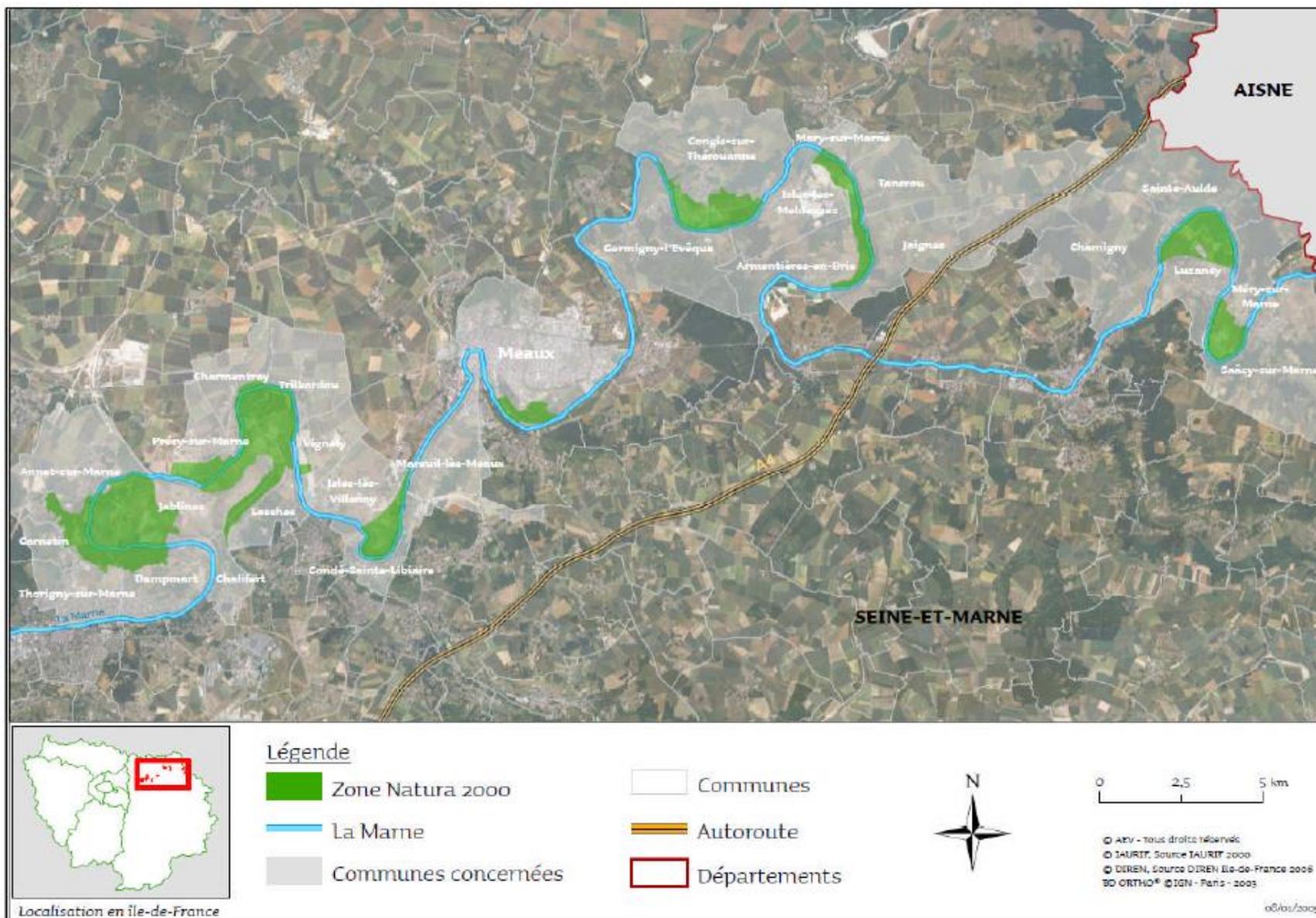
Au moment de la désignation du site, 11 espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux étaient répertoriées au sein du périmètre. Depuis 2010, trois autres espèces d'intérêt communautaire ont été répertoriées comme nicheuses certaines ou probables au sein de la ZPS :

- ✓ Le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*), nicheur depuis 2013 au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux, et depuis 2015 sur l'île de loisirs régionale de Jablines-Annet et dans l'ENS des Olivettes. On compte ainsi 3 à 4 couples nicheurs au sein de la ZPS.
- ✓ Le Pic mar (*Dendrocopos medius*) dont 3 à 4 couples sont nicheurs probables au sein de la Forêt régionale des Vallières depuis 2013.
- ✓ Le Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*) : un jeune a été observé sur la Marne à proximité de la Réserve naturelle du Grand Voyeux en juin 2019. Trois individus ont également été observés sur l'île de loisirs de Jablines en avril 2019. Cette espèce doit être suivie dans les prochaines années afin d'en savoir un peu plus sur les populations présentes sur les Boucles de la Marne.

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**.

Une nouvelle fiche mesure, validée en Comité de pilotage, le 28 juin 2018 a été ajoutée (cf. document en annexes). Il s'agit d'une mesure (Mo-5) permettant la mise en place de chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable.

**Figure 1 :** Localisation et limites de la ZPS



**Tableau 1 :** Espèces et Habitat à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
<b>Blongios nain</b> (5-10 couples)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats de nidification (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée mais stable, menacée par l'évolution naturelle des roselières (atterrissement et boisement).		
<b>Butor étoilé</b> (5-10 hivernants)	<b>Valeur patrimoniale très forte</b> ; espèce hivernante rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs, rare en France. Disparu récemment de l'Île-de-France en tant que nicheur.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible à long terme en l'absence de gestion favorable des habitats d'hivernage (roselière).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, menacée par l'évolution naturelle des roselières.		
<b>Gorgebleue à miroir</b> (10-12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce très rare et localisée presque exclusivement dans les boucles de la Marne en Île-de-France. En phase d'expansion rapide, non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Espèce en expansion mais seule population francilienne et risque de régression des habitats à long terme.</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendante de milieux de transition à entretenir ou à créer régulièrement.		
<b>Mouette mélanocéphale</b> (15-28 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots à faible recouvrement végétal).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible menacée par l'évolution de la végétation des îlots et par le dérangement par le public. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Œdicnème criard</b> (12 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France, quasi-menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Régression prévisible si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre (pelouses et friches pionnières).</b>
	<b>Risque fort</b> ; espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée par la fermeture des milieux pionniers des carrières.		
<b>Sterne pierregarin</b> (13-25 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France.	<b>Fort</b>	<b>Disparition prévisible en l'absence de gestion des milieux favorables (îlots dénudés).</b>
	<b>Risque fort</b> ; population faible, menacée par le dérangement par le public et l'évolution de la végétation sur les îlots. Habitat de reproduction faiblement représenté dépendant des mesures de gestion actuellement mises en œuvre.		
<b>Pie-grièche écorcheur</b> (0-5 couples)	<b>Valeur patrimoniale assez forte</b> ; espèce assez rare en Île-de-France et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (friches piquetées et haies arbustives).</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible et localisée, aux effectifs fluctuants. Habitats menacés par l'évolution des milieux semi-ouverts en boisements.		
<b>Milan noir</b> (4 couples)	<b>Valeur patrimoniale forte</b> ; espèce rare en Île-de-France localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition, mais en augmentation dans la région et non menacée en France.	<b>Assez fort</b>	<b>Espèce en partie dépendante du maintien d'activités de stockage de déchets. Habitats de reproduction non menacés.</b>
	<b>Risque assez fort</b> ; population faible mais en augmentation, dépendant en partie des activités humaines pour son alimentation, menacée à terme par la fermeture des centres de stockage de déchets.		
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> (5-13 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare en Île-de-France mais régulièrement répartie, non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité.		
<b>Pic noir</b> (1-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Populations non dépendantes de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; population marginale aux habitats peu représentés dans la ZPS et non menacés actuellement.		
<b>Bondrée apivore</b> (0-2 couples)	<b>Valeur patrimoniale moyenne</b> ; espèce assez rare dans la région et non menacée en France.	<b>Faible</b>	<b>Population anecdotique non dépendante de mesures de conservation particulières.</b>
	<b>Risque faible</b> ; l'espèce est présente de manière anecdotique dans la ZPS et sa reproduction est incertaine. Les risques d'altération de ses habitats de reproduction sont faibles.		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR112003 « Boucles de la Marne ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, 2010. p148

**Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site**

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions <sup>1</sup>	
Tous les milieux	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats et dans l'ensemble des activités industrielles (CET, ISDI)	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune	Anim_5	
	OBJECTIF 7	Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux agricoles	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 7 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_8
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts	Agri_9

<sup>1</sup> Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions <sup>2</sup>
Milieux forestiers, boisements alluviaux	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt_1 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation rivulaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH_1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH_2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH_1 ZH_3 ZH_4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO_1 MO_2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO_3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq_1 Freq_2 Freq_3 Charte

<sup>2</sup> Freq = fréquentation

#### **1.4 Missions de la structure animatrice**

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de la Marne s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2019.

## 2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mise en place pour faire jouer ces leviers.

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

2019 était la quatrième année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020. Il n'y a pas eu de nouveaux contrats signés en 2019. La chargée de mission Natura 2000 s'est occupée du suivi des contrats en cours, et a pris contact avec de nouveaux bénéficiaires potentiels pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil...).

#### 2.1.a Suivi des contrats en cours

Entretien d'un îlot où nichent les Mouettes mélanocéphales au sein de l'Île de Loisirs régionale de Jablines-Annet



**Figure 2 :** Chantier nature de débroussaillage de l'îlot « à mouettes mélanocéphales », réalisé par le Corif sur l'Île de loisirs de Jablines-Annet © AEV, J. Laviaille, 2018

La Mouette mélanocéphale requière pour sa nidification des îlots à faible recouvrement végétal et une grande tranquillité. Une colonie s'est installée depuis 2001 sur un îlot au Nord de l'île de loisirs et forme la deuxième plus importante population nicheuse d'Île-de-France (F. Bouzendorf). La population a augmenté depuis 2014, sans doute en lien avec la clôture de mise en défens du secteur installée dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Un contrat Natura 2000 a été signé en décembre 2016 par l'île de loisirs de Jablines-Annet, permettant de financer l'entretien annuel de l'îlot par débroussaillage jusqu'en 2021.

Cet entretien est réalisé par la LPO, qui réalise une prestation pour l'île de loisirs sous la forme d'un chantier nature. Celui-ci s'est tenu le samedi 2 février 2019 et a été réalisé par les adhérents de la LPO.

La chargée de mission Natura 2000, fait régulièrement le point sur le terrain avec la DDT de Seine-et-Marne, et autres interlocuteurs, sur l'évolution des habitats naturels et les populations d'oiseaux fréquentant le site.

Entretien des milieux ouverts au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Grand Voyeux

Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en 2016 pour :

- La fauche hivernale de roselières, pour lutter contre la colonisation des ligneux
- la création de chenaux dans la roselière pour augmenter l'interface eau-libre/ roselière

Ces opérations visent à favoriser le maintien et le développement de roselières, afin de favoriser les espèces d'oiseaux nichant et se nourrissant dans les roselières : Busard des roseaux, Blongios nain, Héron pourpré, Butor étoilé.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale.

La chargée de mission Natura 2000 a continué en 2019 le suivi du contrat avec ses collègues gestionnaires

de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux. Notamment, la repousse de la roselière étant moins importante que prévue, il a été décidé de ne pas faucher cette année.

D'un point de vue administratif, une première demande de paiement a été transmise auprès de la DDT de Seine-et-Marne en début d'année 2019.



**Figure 3** : Roselières, RNR du Grand Voyeux © AEV, S. Ducret, 2017

## 2.1.b Projets de contrats Natura 2000

### Ecopâturage destiné à lutter contre la Renouée du Japon sur le domaine régional de Précý-sur-Marne

La propriété régionale de Précý-sur-Marne, gérée par l'Agence des espaces verts, est située entre les bords de Marne et un grand plan d'eau.

Certaines zones présentent des poches de Renouée du Japon, espèce exotique qui détériore ces milieux ouverts et les rend peu favorables à l'accueil de l'avifaune comme l'Œdicnème criard qui est nicheur à proximité. Un à deux hectares sont concernés.

En juillet 2018, la précédente chargée de mission Natura 2000, Jeanne Laviaille, a suivi une formation sur l'écopâturage avec Ecoterra. Il était envisagé la mise en place de pâturage bovin en rotation, avec des clôtures mobiles.

Le 6 août 2018, la chargée de mission Natura 2000 et son collègue Sébastien Trésonne ont rencontré la mairie de Précý-sur-Marne qui a donné son aval pour la mise en place de cette opération et la participation du cantonnier de la commune à la surveillance des animaux.

Toutefois, Du fait de retours d'expérience défavorables, et la situation ne permettant pas la mise en place d'un éco-pâturage dans de bonnes conditions actuellement, ce projet n'a pas abouti à ce jour.

### Parc naturel du Pâtis de Meaux

Le parc du Pâtis est propriété de la ville de Meaux. Ce parc semi-naturel accueille notamment le Blongios nain en nidification dans ses roselières, la Sterne pierregarin sur ses îlots, ainsi que de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau en hivernage.

La chargée de mission Natura 2000 n'a pas eu l'occasion, en 2019, de rencontrer la mairie de Meaux et la fédération de pêche afin de discuter de la restauration des frayères à brochets et plus globalement, la restauration et l'entretien des zones humides qui pourraient faire l'objet d'un contrat Natura 2000.

Les travaux qui pourraient être financés sont : la dévégétalisation d'îlots, l'entretien des roselières, la restauration de milieux humides ouverts par enlèvement de ligneux.

### Forêt des Vallières

Un projet de travaux de génie écologique en faveur de la pie-grièche écorcheur sur la forêt des Vallières est en cours de réflexion. L'AEV est en attente du document d'aménagement forestier qui doit être rédigé par l'ONF et paraître début 2020 afin que cette zone figure en « travaux de génie écologique hors sylviculture ».

### Restauration de frayères à brochets

En 2018, la précédente chargée de mission Natura 2000, Jeanne Laviaille, avait rencontré Maxime Lesimple, Fédération de pêche, sur Précý-sur-Marne et la forêt des Vallières, avec Sébastien Trésonne, AEV, pour envisager des contrats Natura 2000 possiblement portés par la fédération.

La chargée de mission Natura 2000 a repris contact courant 2019 afin de discuter de la possibilité de mettre en place ces contrats de restauration de frayères à brochets, avec la problématique du porteur du projet qui n'est pas propriétaire des zones concernées. Une rencontre sera organisée sur le terrain début 2020.



**Figure 4 :** Renouée du Japon sur la propriété régionale de Précý-sur-Marne © AEV, J. Laviaille, 2017

### Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux

Une réflexion de contrat Natura 2000 est en cours pour l'entretien de haies afin de préserver la quiétude aux abords des sites sensibles pour l'avifaune des roselières et des plans d'eau, en particulier Busard des roseaux, Butor étoilé et Blongios nain, mais avec également un effet parapluie pour de nombreuses autres espèces (Fuligule milouin et morillon, grande Aigrette, Aigrette garzette, Râle d'eau...).

Une visite de terrain est prévue en janvier 2020 pour en discuter avec la DDT de Seine-et-Marne.

**Tableau 3:** Synthèse des contrats Natura 2000 en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de la Marne

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
32311Do7000002	AEV (RNR du Grand Voyeux)	11 219,57 €	20/12/2011	- Faucardage de roselières - Arrachage de recrus ligneux	Butor étoilé Busard des roseaux Gorgebleue à miroir	1 ha	ZH-1 ZH-5	11 219,57 € attribués. AP 2015 : subvention caduque
32311Do7000003	BPAL de Jablines-Annet	19 814,31 €	29/09/2011	- Débroussaillage d'îlots et de parcelles - Pose d'une clôture - Pose de panneaux d'information	Oedicnème criard Sterne pierregarin Mouette mélanocéphale Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	îlot Nord : 1433 m2 îlot Sud : 379 m2 parcelles : 4,5 ha clôture : 590 m 6 panneaux	MO-1 ZH-3 Freq-2 Freq-3	Fin des travaux et solde en 2014
32312Do7000002	Propriétaire privé à Mery-sur-Marne	5 803,11 €	09/10/2012	-Restauration de pelouses sèches - Restauration de roselières - Création de mares et chenaux - Création d'arbres têtards et arbres morts	Gorgebleue à miroir Pie grièche écorcheur Oedicnème criard Bondrée apivore (alim.) Pic noir (alim.)	fauche : 3,5 ha roselières : 0,2 ha	MO-1 MO-3 ZH-2 ZH-6	11 694,49 € attribués. Travaux effectués en 2012 et 2013, pas en 2014 vu l'évolution du milieu. AP 2015 : réduction de la subvention
2016/0706/11	BPAL de Jablines-Annet	4 000,00 €	12/12/2016	Entretien de l'îlot Nord par débroussaillage avec export	Mouette mélanocéphale	1400 m2	MO-1	
2016/0706/12	AEV (RNR du Grand Voyeux)	123 256,85 €	12/12/2016	Restauration de milieux ouverts	Blongios nain, Héron pourpré, Martin pêcheur	4,3 ha	MO-1	Le montant total a été revu à la baisse car le faucardage prévu sur la roselière n'a pu être réalisé en 2016, 2017, 2018 en raison d'une trop lente recolonisation de cette dernière

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb liées	Avancement
22712Do7000004	AEV (forêt régionale des Vallières)	31 240,00 €	20/12/2012	Mise en place d'îlots de sénescence	Pic noir Pic mar Bondrée apivore	8,96 ha	Forêt-1	Fin des travaux et solde en 2013

## 2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

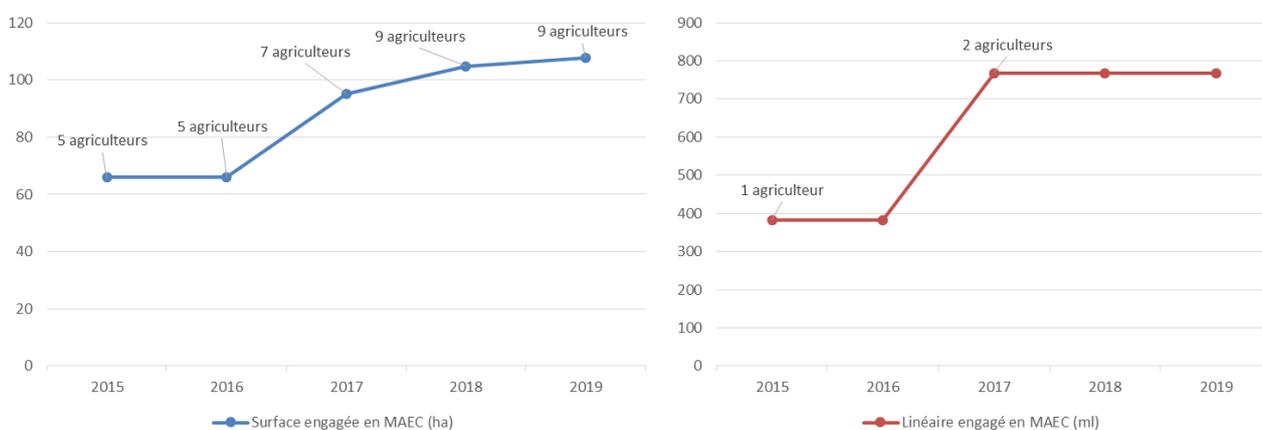
Pour la campagne PAC de 2019, la chargée de mission Natura 2000 a pris contact avec les agriculteurs exploitants des parcelles dans le site Natura 2000 des Boucles de la Marne, afin de leur présenter les MAEC ouvertes à la contractualisation et de signer de nouveaux engagements avec ceux qui le souhaitent.

Du fait de l'arrivée récente de la chargée de mission, en septembre 2018, un seul agriculteur, déjà engagé, a souscrit des MAEC en 2019.

La chargée de mission Natura 2000 a toutefois consacré 7 journées à des visites sur les exploitations entre janvier et novembre 2019 pour discuter avec les agriculteurs de leurs engagements actuels et à venir. En 2020, les engagements en MAEC seront donc vraisemblablement plus importants.

La chargée de mission a participé à la CRAEC du 15 janvier 2019 et à la réunion technique, organisée par la Région, le 19 février 2019.

**Graphiques 1 et 2 :** Surfaces / linéaire et nombre d'agriculteurs / d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2019



Une évolution positive de la démarche est constatée en nombre d'agriculteurs. Sur les dix-neuf présents sur le PAEC, neuf ont des contrats **et l'ensemble des parcelles en MAEC s'étend sur 107,78 hectares soit 22,5% de la surface agricole utile (SAU) de la ZPS.**

### **2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020**

Dans **le tableau 4** à la page suivante figurent les principales mesures ouvertes sur le territoire en 2019.

**Tableau 4 :** Tableau récapitulatif des mesures ouvertes sur le territoire en 2019

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_BOMA_HE15	COUVER_05	Création et entretien de zones refuges pour la faune	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE16	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE17	COUVER_08	Amélioration des jachères	implantation avant 15 mai 1e année pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_BOMA_HE31	COUVER_06 + HERBE_03	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	implantation avant 15 mai 1e année zéro fertilisation zéro phyto	450,00 €/ha
COUVERT	IF_BOMA_HE33	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	450,00 €/ ha

NB. La mesure HE32 "Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation et avec ajustement de la pression de pâturage" a été enlevée du tableau car elle ne peut plus être proposée étant incompatible avec les prairies temporaires.

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE01	HERBE_03	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation	zéro fertilisation zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE02	HERBE_03 + HERBE_04	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	retard de fauche 15 juin pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha pâturage instantané < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_HE03	HERBE_03 + HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année retard de fauche 1er août pâturage regain seulement zéro fertilisation zéro phyto	353,43 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_BOMA_ZH01	HERBE_03 + HERBE_13	Gestion extensive de milieux humides sans fertilisation	retard de fauche 15 juin pâturage moyen < 1,4 UGB/ha zéro fertilisation zéro phyto	250,57 €/ha
MILIEUX OUVERTS	IF_BOMA_HE21	OUVERT_02 + HERBE_03 + HERBE_09	Maintien des milieux ouverts et gestion pastorale	plan de gestion pastoral maîtrise des refus hors avril-août zéro fertilisation zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_BOMA_HA01	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_BOMA_AR01	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_BOMA_RI01	LINEA_03	Entretien de ripisylves	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	1,01 €/ ml

LINEAIRE (bosquet)	IF_BOMA_BO01	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet zéro phyto	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_BOMA_BR01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août zéro phyto	0,49 €/ ml

## 2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

**Tableau 5 :** Présentation des engagements MAEC souscrits en 2019 par 1 agriculteur

MAEC IF_BOMA	Bénéficiaire	Montant/ha ou ml	Montant total	Actions prévues	Espèces concernées	Surface (ha ou ml)	Mesures du DocOb liées
HE16	EARL GAL	600,00 €	1 770,00 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	Œdicnème criard Bondrée apivore Pie-grièche écorcheur	2,95	Agri.7

**Tableau 6 :** Synthèse des engagements MAEC par secteur et par mesure

Mesure	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaune
Code : IF_BOMA_	HE16
Secteurs	600 €/ha
PRECY	2,95
<b>TOTAUX 2018</b>	<b>2,95 ha</b>

### 2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de la Marne permet une prise en compte minimale des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

La chargée de mission Natura 2000 a rencontré un propriétaire de la Boucle de Méry-sur-Marne qui est toujours intéressé par la charte (cf. Bilan de l'animation 2018) et qui a complété son dossier en 2019.

La chargée de mission Natura 2000 a également évoqué avec le conservateur de la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux, Jean Delannoy, la possibilité de signer la charte Natura 2000. Le dossier sera monté au premier semestre 2020.



### 3 Évaluation des incidences des projets

La chargée de mission Natura 2000 est souvent sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les principaux dossiers d'EIN dans lesquels la chargée de mission s'est impliquée en 2019 sont :

- Rencontre avec l'île de loisirs de Jablines à deux reprises (21 janvier 2019 et 11 mars 2019) afin de discuter de différents projets et notamment d'un projet de vague artificielle. Une étude d'impact est en cours de réalisation.
- Discussions à propos de l'application du code de bonnes pratiques avec le Directeur de l'île de loisirs de Jablines Annet et la DDT de Seine-et-Marne le 11 mars 2019. Ce point a été discuté également au cours du COPIL du 22 octobre 2019. Une meilleure concertation est nécessaire entre les services de l'État et le Conseil Régional pour travailler de manière plus positive avec la base de loisirs Régionale.
- Sollicitation pour l'opération « CANAMARNE » à Claye-Souilly, Annet-sur-Marne, Gressy et Messy (77) portée par Aéroport de Paris. Dans le cadre de ce projet, l'Agence des espaces verts est impactée sur deux sites : L'espace naturel régional du Moulin des Marais à Gressy et la forêt régionale des Vallières à Annet-sur-Marne en site Natura 2000 des Boucles de la Marne. La chargée de mission Natura 2000 et deux de ses collègues, Jean Vallée et Sébastien Trésonne, ont rencontré la Commissaire enquêteur le 25 novembre 2019 suivi d'un avis émis par courrier.
- Diverses sollicitations en ce qui concerne le dossier TERZEO entre Villenoy et Isles-lès-Villenoy. La chargée de mission Natura 2000 a transmis un avis écrit via l'enquête publique au commissaire enquêteur le 6 août 2019.

### 4 Suivis scientifiques et techniques

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise : Alexandre Faucher ; Alexandre Lainé ; Antoine Kita ; Catherine Escudié ; Chloé Chabert ; Charlène Guillon ; Emmanuel Bouclet ; Eric Perret ; Dauren Omarov ; François Bouzendorf ; Guillaume Larrègle ; Guillaume Passavy ; Isabelle Bergia ; Julien Bottinelli ; Julien Birard ; Jean-François Magne ; Lucie Landais ; Lucille Bourgeois ; Lydie Baranton ; Loriane Mameli ; Lydie Baranton ; Maxime Zucca ; Monique Laporte ; Nathalie Lautier ; Olivier Laporte ; Olivier

Plisson ; Pascal Lepoulain ; Philippe Ducourneau ; Philippe Persuy ; Pierre Rivallin ; Romain Huchin et Sarah Esnault ; Régis Legros ; Richard Muguet ; Robin Panvert ; Romain Provost ; Stéphane Mallard ; Sébastien Vanloo ; Sylvain Vincent ; Sylvestre Plancke / CG77 ; Sylvie Vabre ; Théo Hervé ; Thomas Bitsch ; Vincent Le Calvez ; Jean Delannoy ; l'ensemble du groupe local Corif Vallée de la Marne (VDM).

### **Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré de la manière suivante :**

- des échanges avec les ornithologues présents sur les Boucles,
- des comptages ponctuels par espèce (ex. comptage rassemblement œdicnèmes criards sur les Sablière Capoulade, SUEZ, le 25 octobre 2019),
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, département de Seine-et-Marne...)
- les suivis que réalise l'AVEN sur la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux,
- les observations ponctuelles de la chargée de mission Natura 2000,

Pour la synthèse des données 2019 (**Tableau 7**), de précieuses données ont été communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF pour l'année 2019 sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par l'ARB en Île-de-France, d'autre part le document de synthèse des observations sur le secteur des Boucles de la Marne réalisée par les membres du Groupe Local LPO de la Vallée de la Marne.

#### Suivi des picidés en forêt de Vallières



Ce suivi annuel au sein de la forêt de Vallières est réalisé par Sébastien Trésonne, technicien responsable du site (AEV), afin d'évaluer le nombre de pics nicheurs. En effet, ce boisement est de grand intérêt pour ces espèces car composé en partie d'arbres sénescents ; de plus il y a été mis en place des îlots de sénescence dans le cadre d'un contrat Natura 2000 en 2013 et ce suivi est l'occasion de juger du succès du contrat. En 2019, la chargée de mission Natura 2000 a participé au suivi qui s'est tenu les 8 et 21 mars. La méthode de la repasse a été utilisée, ainsi que le protocole et les points d'écoute définis en 2013. En 2019, 1 couple de Pics noir et 4 couples de Pics mars (sur deux territoires différents) ont été recensés.

**Figure 5 :** Suivi des Picidés en forêt des Vallières © AEV, J. Laviaille, 2017

#### Suivi des populations d'œdicnèmes criards

Le 25 octobre 2019, la chargée de mission Natura 2000 a pu organiser, en lien avec SUEZ, Monsieur Bouzonnet et Valentin Condal, son collègue de l'AEV, Jean Delannoy, l'AVEN, Romain Huchin, un suivi des rassemblements d'œdicnèmes criards sur les Sablières Capoulades, SUEZ.

#### Projet d'extension du site Natura 2000

Des prospections ont eu lieu sur la boucle de Changis-sur-Marne à deux reprises au printemps 2019 par Jean Delannoy, AEV. Le site s'avère très intéressant et de nombreuses espèces avifaunistiques inscrites au DOCOB sont présentes.

La chargée de mission Natura 2000 a également rencontré l'ornithologue Julien Botinelli avec la DDT de

Seine-et-Marne, Dorine Nouallet, sur la boucle de Changis-sur-Marne le 16 avril 2019.

Un autre secteur, qui serait intéressant pour une extension du site Natura 2000, est la carrière de Citry exploitée actuellement par GSM. La chargée de mission Natura 2000 et Dorine Nouallet (DDT de Seine-et-Marne), sont allées sur le terrain avec GSM et Julien Botinelli le 23 septembre 2019.

Une réflexion plus approfondie doit être menée en 2020 pour mieux connaître ces secteurs et réfléchir à d'autres opportunités, en vue de la mise en place d'une procédure d'extension.

**Tableau 7 :** Synthèse du suivi 2019 des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheurs ou hivernants sur la ZPS

Espèce	Secteurs	Jablins (ILJA) Annet sur Marne Vallières	Précy / Marne	Charmy Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les-Villenoy	Meaux	Congis-sur-Thérouanne (AVEN)	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	CHANGIS (à proximité ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009
<b>Œdicnème criard</b>	<i>Burhinus oedicnemus</i>	1 autre couple nicheur certain dans les champs d'asperges à proximité ZPS (2 poussins vus le 19/06) 1 couple sur l'ILJA dans la carrière équestre	Un couple certain côté Charny donc hors site Natura 2000 Deux couples probables (Précy-sur-Marne / VALOMAT) (source: LPO Lucille Bourgeais)	1 couple aux Olivettes 1 couple nicheur Lesches	48 individus en regroupement post-nuptiaux en septembre 2019	Des cris ont été entendus en mars 2019	Pas d'observation	1 couple en début de saison. Pas revu	6 couples nicheurs possibles	Pas d'observation		1 individu observé en vol le 25/06	15-19 couples nicheurs dans la ZPS et ses alentours.
<b>Pie grièche-écorcheur</b>	<i>Lanius collurio</i>	Pas d'observation sur l'ILJA	Pas d'observation	Pas d'observation	Pas d'observation	Pas d'observation	Pas d'observation	Pas d'observation	à proximité ZPS (Armentières), 1 individu femelle en mai et 1 individu mâle en juillet	1 couple nicheur certain, habitat favorable, période de nidification. 3 juvéniles à l'envol (nidicoles) ou poussins	couple en période de nidification, habitat favorable, période de nidif. Observation : 2 femelles, 1 mâle	3 individus observés	La ZPS et ses abords semblent retrouver un potentiel d'accueil pour l'espèce avec la nidification à Luzancy pour la 3ème année de suite, nidification à Armentières et à Changis soit 5 à 6 couples pour le secteur.
<b>Bondrée apivore</b>	<i>Pernis apivorus</i>	1 individu observé en vol à Jablins en mai		1 individu observé du côté de Trilbardou en juillet 2019				passage migratoire		passage migratoire 2 individus observés en août		1 individu observé le 16/05	Stable

<b>Milan noir</b>	<i>Milvus migrans</i>	1 couple probable à proximité de l'île de loisirs de Jablines	1 couple probable	2 couples aux Olivettes et 1 couple au Marais du Refuge	1 individu observé en avril	4 individus observés en mai	1 individu observé en avril	Nidification proche probable	plusieurs individus observés			1 individu observé le 16/05	5 à 7 couples nicheurs probables. Fréquente l'ensemble du site pour s'alimenter. En hausse.
<b>Pic noir</b>	<i>Dryocopus martius</i>	1 couple nicheur certain sur les Vallières (vu le 21/03) Vu régulièrement sur l'île de loisirs de Jablines mais pas de preuve de nidification						Fréquente le site	1 à 2 couples probables		1 individu entendu en février puis septembre	entendu en mars et juin (période de nidification)	1 couple nicheur certain sur les Vallières (vu le 21/03) Vu régulièrement sur l'île de loisirs de Jablines mais pas de preuve de nidification
<b>Sterne pierregarin</b>	<i>Sterna hirundo</i>	2-3 couples nicheurs sur l'île de loisirs de Jablines		3 couples aux Olivettes	entendu en mai	1 couple nicheur probable	4 couples probables (04/06 et 16/06). 1 juv le 2 août	3 couples probables (en cours)	2 individus observés en période de nidification, habitat favorable	Nicheur certain, 35 indiv en mai	entendu en juin et juillet	3 individus observés le 16/05 6 individus probablement nicheurs observés le 25/06	Semble en augmentation depuis 2017 mais dérangement constaté pour une des colonies. Population fluctuante, très impactée par des niveaux d'eau trop hauts et la revégétalisation des îlots ; taux de reproduction médiocre.
<b>Martin pêcheur</b>	<i>Alcedo atthis</i>	1 couple vu tout l'hiver sur l'île de loisirs de Jablines		Contact réguliers aux Olivettes		3 individus observés en mai	Bords de Marne	Bords de Marne	2 couples dans le secteur à priori	1 à 2 indiv observé(s) régulièrement ; zone d'alimentation			Population stable sauf toujours sur le secteur de Jablines (en diminution) Espèce sous prospectée

Espèce	Secteurs	Jablins (ILJA) Annet sur Marne Vallières	Précy / Marne	Charmentray Trilbardou Lesches	Vignely	Isles-les-Villenoy	Meaux	Congis-sur-Thérouanne (AVEN)	Isles-les-Meldeuses Armentières	Luzancy	Mery-sur-Marne	CHANGIS (à proximité ZPS)	Tendance globale dans la ZPS depuis 2009
<b>Blongios nain</b>	<i>Ixobrychus minutus</i>	1 individu blongios observé sur l'île de loisirs de Jablins (1 couple probable)		Présence peu probable aux Olivettes			1 couple nicheur probable. 1 mâle le 4 juin, 1 couple le 4 juillet	1 couple min probable (en cours)				1 individu observé le 25/06	Tendance stable
<b>Butor étoilé</b>	<i>Botarus stellaris</i>	2 à 3 hivernants sur l'île de loisirs de Jablins		Pas d'observation									Population fragile
<b>Gorgebleue à miroir</b>	<i>Luscinia svecica</i>		Pas d'observation sur Précy	1 couple aux Olivettes		1 mâle entendu en mai		6 à 8 couples probables Pls obs de juvéniles		1 individu femelle vu en nourrissage en août		1 mâle chanteur le 16/05	Stable par rapport à 2018 sauf sur Précy-sur-Marne
<b>Mouette mélanocéphale</b>	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	pas de nidification		Pas de nidification				Pas de nidification				Au moins 2 mouettes mélanocéphales le 16/05	2ème population d'Ile-de-France mais échecs et pas de reproduction dans la ZPS depuis 2017
<b>Busard des roseaux</b>	<i>Circus aeruginosus</i>	Vu une fois sur l'île de loisirs de Jablins mais plus après		Pas de nidification				1 couple nicheur. Pas de juv à l'envol		1 juvénile en chasse en septembre			2 couples nicheurs qui se maintiennent, mais pas de suite de la nidification aux Olivettes en 2016
<b>Pic mar</b>	<i>Dendrocopos medius</i>	4 couples nicheurs probables sur les Vallières		3 observations au mois de septembre en quelques jours sur des						1 individu en septembre dans les aulnes en			En hausse

				sites où il ne niche pas						bord de Marne			
<b>Héron pourpré*</b>	<i>Ardea purpurea</i>							1 adulte les 5 et 6 juin 2019					Sporadique
<b>Vanneau huppé*</b>	<i>Vanellus vanellus</i>		Observé du côté de Précý-sur-Marne, VALOMAT (source LPO Lucille Bourgeois)	Nidification probable aux Olivettes et au pré du Refuge				Présence, pas de nidif constatée		Jusqu'à 900 individus observés en hivernage	4 individus observés		Regain dans la ZPS
<b>Héron bihoreau</b>	<i>Nycticorax nycticorax</i>	3 individus observés en avril (entre le 19 et le 22) 2019						Un jeune observé sur la Marne à proximité de la RNR en juin 2019					

**Auteurs des observations identifiés pour 2019 :** Alexandre Faucher ; Alexandre Lainé ; Antoine Kita ; Catherine Escudié ; Chloé Chabert ; Charlène Guillon ; Emmanuel Bouclet ; Eric Perret ; Dauren Omarov ; François Bouzendorf ; Guillaume Larrègle ; Guillaume Passavy ; Isabelle Bergia ; Julien Bottinelli ; Julien Birard ; Jean-François Magne ; Lucie Landais ; Lucille Bourgeois ; Lydie Baranton ; Loriane Mameli ; Lydie Baranton ; Maxime Zucca ; Monique Laporte ; Nathalie Lautier ; Olivier Laporte ; Olivier Plisson ; Pascal Lepoulain ; Philippe Ducourneau ; Philippe Persuy ; Pierre Rivallin ; Romain Huchin et Sarah Esnault ; Régis Legros ; Richard Muguet ; Robin Panvert ; Romain Provost ; Stéphane Mallard ; Sébastien Vanloo ; Sylvain Vincent ; Sylvestre Plancke / CG77 ; Sylvie Vabre ; Théo Hervé ; Thomas Bitsch ; Vincent Le Calvez ; Jean Delannoy ; Nicolas Marmet ; l'ensemble du groupe local Corif Vallée de la Marne (VDM).

Données : extraites de l'outil de saisie régional Cettia-IDF ; LPO : Faune-IDF ; Suivi AVEN fait au Grand Voyeux et sur le Parc du Pâtis.



AVEN DU GRAND-VOYEUX

## **5 Information, communication, sensibilisation**

### **5.1 Création et mise à jour d'outils de communication**

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne>

La communication de Natura 2000 a continué de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web dédié à ce site Natura 2000.

Il a été acté en COPIL du 22 octobre 2019 que la plaquette de communication sera mise à jour en 2020.

### **5.2 Prises de contact avec des partenaires potentiels**

Pour leur exposer la démarche Natura 2000 et les collaborations possibles, la chargée de mission Natura 2000 a rencontré en 2019 :

- L'AVEN du Grand Voyeux pour discuter du 2<sup>ème</sup> appel manifestations d'intérêt évaluation de l'efficacité des mesures de gestion – AFB. Un échange téléphonique a eu lieu fin 2019 et une visite de terrain est prévu pour début janvier 2020.
- le Conseil départemental de la Seine-et-Marne (Sylvestre Plancke) pour parler des études et travaux sur le pré du Refuge afin d'envisager un cofinancement dans le cadre d'un contrat Natura 2000.
- VALOMAT, centre de recyclage, et la LPO à Précy-sur-Marne, le 16 septembre 2019, afin de pouvoir réaliser des suivis réguliers sur leur site et discuter de la signature de la charte Natura 2000

### **5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire**

La chargée de mission Natura 2000, a également :

- Participé, le 18 juin 2019, à la réunion transversale de territoire Nord-Est de l'AEV. Elle a présenté les actualités Natura 2000 sur la ZPS aux techniciens de l'AEV qui travaillent sur ce secteur.
- Participé, le 3 décembre 2019, au chantier nature organisé par l'AEV sur la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux. Il s'agissait d'éliminer, à la main, les saules et aulnes sur différents secteurs de roselières présentes sur le site.
- Rencontré deux maires de deux communes, Lesches et Vignely pour discuter de Natura 2000 et des possibilités qui leurs sont proposées, soulever les points de blocage.
- Été présente le samedi 25 juin 2019, pour l'accueil du public, à la maison de la Réserve naturelle régionale du Grand Voyeux.

## 5.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

### Réseau Natura 2000 en Île-de-France

Le 18 février 2019, la chargée de mission Natura 2000 a participé à un premier comptage des picidés dans la forêt régionale de Bondy au sein de la ZPS des sites de la Seine-Saint-Denis.

Le 16 avril 2019, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la formation "montage d'un dossier cofinancé par le FEADER". L'objectif était de partager la culture et les règles de base permettant de déposer un dossier FEADER complet.

Le 20 juin 2019, la chargée de mission Natura 2000 a participé aux Assises nationales de la biodiversité qui se sont tenues à Massy Palaiseau et été présente sur le stand de la Région.

Le 2 juillet 2019, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la formation landes organisée par le CBNBP sur la RNR de Moisson: "Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats 4010 (Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix) et 4030 (Landes sèches européennes).

Le 14 octobre 2019, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la formation Espèces exotiques envahissantes organisée par le CBNBP et la DRIEE sur la ZSC du Bois de Vaires. La chargée de mission Natura 2000 a aidé à l'organisation logistique de la journée.

Le 17 octobre 2019, la chargée de mission Natura 2000 a assisté au Comité de pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de l'Epte.

Depuis octobre 2019, la chargée de mission Natura 2000 est membre experte du groupe de travail national de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN, animé par le Comité français de l'UICN. Elle a participé à trois réunions en 2019.

Le 5 novembre 2019, la chargée de mission Natura 2000 a participé à la journée régionale du réseau Natura 2000 organisé par la DRIEE. Elle a présenté, en binôme avec la DDT 78, Laurent Cardin, une présentation sur l'élaboration et la mise en œuvre de contrats Natura 2000.

Le 28 novembre 2019, la chargée de mission Natura 2000 a assisté, à l'ARB, à une demi-journée d'échange et d'information sur les végétaux sauvages garantis d'origine locale.

### Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animatrice Natura 2000 joue occasionnellement le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Elle suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

Ainsi, La chargée de mission Natura 2000 a accompagné ponctuellement les techniciens dans le suivi administratif des contrats Natura 2000 qui concernent la ZPS des sites de la Seine-Saint-Denis et la ZSC des Coteaux et boucles de la Seine.

La chargée de mission Natura 2000 s'est également penchée sur la réflexion de la mise en place d'ilots de senescence à Port-Royal, site Natura 2000 Massif de Rambouillet et zones humides proches..

## **6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site**

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, elle se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...)

### RNR du Grand Voyeux

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé en étroite collaboration avec son collègue Jean Delannoy, conservateur de la réserve naturelle régionale du Grand Voyeux, afin de veiller à la bonne articulation de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve et du Docob.

### Forêt régionale des Vallières

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé en étroite collaboration avec son collègue Sébastien Trésonne, technicien responsable de cette forêt, afin de veiller à la bonne articulation de la bonne gestion de la forêt (mise en place d'un aménagement forestier en cours).

### Précy-sur-Marne

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé en étroite collaboration avec son collègue Sébastien Trésonne, technicien responsable de de la propriété régionale, afin de surveiller ce qui se passe sur le site. Un dépôt de déchets verts a été constaté courant 2019, c'est la LPO qui a alerté la chargée de mission Natura 2000.

## **7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site**

### **7.1 Organisation de la gouvernance du site**

#### **7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage**

Monsieur Chevron, Conseiller Régional, est le Président du Comité de pilotage depuis septembre 2017. La chargée de mission Natura 2000 l'a rencontré le 30 septembre 2019 pour préparer le Comité de pilotage des Boucles de la Marne qui s'est tenu sur une demi-journée, le 22 octobre 2019 (cf. compte rendu en annexe).

#### **7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État**

La chargée de mission Natura 2000 a échangé tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT de Seine-et-Marne et de la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elle a aussi été en contact avec le service agriculture de la DDT de Seine-et-Marne pour le suivi des dossiers MAEC.

### **7.2 Gestion administrative et financière**

#### Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer de la Présidente de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Île de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

#### Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du Docob auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe également du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

## 8 Synthèse

- ✓ L'année 2019 a été consacrée, comme 2018, au suivi des contrats Natura 2000 en cours sur la RNR du Grand Voyeux et sur l'île de loisirs de Jablines-Annet, ainsi qu'au travail avec de nouveaux bénéficiaires potentiels pour les contrats Natura 2000 et la charte Natura 2000 : propriétaires privés, île de loisirs, Fédération de pêche, Voies Navigables de France, agriculteurs.
- ✓ Un agriculteur s'est engagé dans un contrat Natura 2000 agricole (ou MAEC) en 2019 sur le PAEC des Boucles de la Marne, pour un total de surfaces nouvellement engagées de 2,95 hectares. Le nombre d'agriculteurs qui s'engageront sera plus important en 2020.
- ✓ De nombreuses évaluations des incidences Natura 2000 ont fait l'objet d'une expertise par la chargée de mission Natura 2000 en 2019 sur les Boucles de la Marne, pour des projets variés allant des manifestations sportives aux projets d'aménagement et d'installations classées.
- ✓ La chargée de mission Natura 2000 s'est également impliquée pour renforcer les suivis ornithologiques sur le site en 2019 avec, la participation au suivi des pycidés sur les Vallières et autres prospections sur l'ensemble du territoire et notamment dans le cadre du projet d'extension du site Natura 2000.
- ✓ Un COPIL s'est tenu le 22 octobre 2019 dans les locaux de l'AEV à la maison de la Réserve du Grand Voyeux
- ✓ Il a été acté en COPIL du 22 octobre 2019 que la plaquette de communication sera mise à jour en 2020
- ✓ La chargée de mission Natura 2000 s'est impliquée globalement au sein du réseau Natura 2000 au niveau régional, en participant à l'organisation de la formation Espèce exotiques envahissantes du 14 octobre 2019, en réalisant une présentation orale, en binôme avec la DDT des Yvelines, au cours de la journée régionale Natura 2000 et en participant, au niveau national, en tant que membre experte au groupe de travail liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

## Annexe 1 : Compte rendu du Comité de pilotage du 22 octobre 2019



### Compte rendu du 9<sup>ème</sup> Comité de pilotage du site Natura 2000 FR 1112003 « Boucles de la Marne »

- 22 octobre 2019, Maison de la Réserve de la RNR du Grand Voyeux -

#### Étaient présents ou représentés,

Monsieur Jean-François Antoine, Responsable de la mission Environnement, RNR, Natura 2000, AEV
Monsieur Franz Barth, chargé de mission réserves naturelles régionales et biodiversité, Région Ile-de-France
Monsieur Jean-François Bergamini, adjoint au Maire de Changis-sur-Marne
Monsieur Roland Bier, membre du Comité Club aviron de Meaux
Monsieur Olivier Caudart, Véolia
Monsieur Francis Chesne, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Monsieur Benoît Chevron, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Boucles de la Marne
Monsieur Romain Clément-Palleg, Chargé d'études Natura 2000, DRIEE Île-de-France
Monsieur Valentin Condal, chargé de mission environnement, SUEZ
Madame Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, AEV
Monsieur Jean Delamoy, conservateur RNRs du Grand Voyeux et des Seiglats, AEV
Madame Louise Desmazières, chargée de mission agriculture, AEV
Monsieur Yves Droller, adjoint au Maire de Méry-sur-Marne
Madame Alice Duquesnoy-Mitjavila, Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
Madame Colette Huot-Daubremont, Responsable du service protection de la Nature, LPO Ile-de-France
Madame Béatrice Fagnon, Sous-préfecture de Meaux
Madame Virginie François, adjointe au chef du Bureau de la Réglementation et de la Coordination Territoriale, Sous-préfecture de Meaux
Monsieur Fabrice Frébourg, UNICEM/GSM
Monsieur Claude Gautrat, FNE 77
Monsieur Frédéric Hervier, 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire d'Isle-les-Villenoy
Monsieur Romain Huchin, AVEN du Grand Voyeux
Monsieur Pierre Léchaudé, éleveur
Madame Pascale Le Gouguet, Véolia
Monsieur Pascal Le Poulain, responsable de la maison de la RNR du Grand-Voyeux, AEV
Monsieur Jérémy Le Ray, Chargé de mission FEADER, Région Ile-de-France
Monsieur Nicolas Marmet, membre du Comité Club aviron de Meaux
Monsieur Frédéric Montoya, Président du Comité Départemental de la Randonnée
Madame Dorine Nouallet, adjointe au chef du Pôle Forêt, Chasse, Pêche et Milieux Naturels, DDT 77
Madame Amandine Pagès, chargée d'opérations foncières, AEV
Monsieur Sylvestre Plancke, Diagnostics écologiques et plans de gestion des ENS, Conseil départemental de Seine-et-Marne
Monsieur Didier Renier, 2 <sup>e</sup> adjoint au Maire d'Isle-les-Villenoy
Madame Manon Sireyzol, Conseil départemental de Seine-et-Marne
Madame Anne Suy, chargée de mission Environnement, Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
Monsieur Sébastien Trésonne, technicien, AEV
Monsieur Jean Vallée, chargé de mission territorial Seine-et-Marne, AEV



### Ordre du jour :

- Introduction,
- Natura 2000 sur le territoire,
- Suivis ornithologiques,
- Mesures agro-environnementales et climatiques
- Contrats Natura 2000 en cours et en projet,
- Charte Natura 2000,
- Communication et site Internet,
- Procédure d'évaluation des incidences Natura 2000,
- Projet d'extension du site Natura 2000 des Boucles de la Marne,
- Programme prévisionnel d'actions,
- Visite de terrain sur la Réserve naturelle Régionale du Grand Voyeux.

---

### Introduction

Le Président du Comité de pilotage, Monsieur Benoît Chevron, ouvre la séance en remerciant l'Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France d'accueillir cette instance.

Un tour de table permet ensuite à chacun de se présenter.

Monsieur Chevron passe ensuite la parole à Sophie Coste-Durieux, chargée de mission pour l'animation du site Natura 2000 à l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, pour la présentation. Les supports de présentations sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/les-boucles-de-la-marne/documents-a-telecharger> et sur <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/boucles-de-la-marne-a3843.html>

La chargée de mission Natura 2000 déroule l'ordre du jour et les différents points de la présentation.

Dans un premier temps, elle laisse la parole à Jean Delannoy, conservateur de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Grand Voyeux, afin de présenter le site qui se situe au sein de la ZPS des Boucles de la Marne.

Il rappelle que 160 hectares sont classés en RNR depuis 2012 et, 96 hectares sont occupés par des zones humides avec un enjeu sur le maintien des roselières. De nombreuses espèces à enjeux sont présentes sur le site, en particulier des oiseaux : Gorgebleue à miroir, Busard des roseaux, Bruant des roseaux, Rousserolle turdoïde, etc...

La chargée de mission Natura 2000 reprend ensuite la parole pour continuer le déroulé de la présentation concernant les grands principes de Natura 2000 et des enjeux sur le territoire des Boucles de la Marne (cf. présentation en ligne).



## Suivis ornithologiques

La chargée de mission Natura 2000 déroule le bilan synthétique du suivi des espèces prioritaires pour les années 2018 et 2019.

Elle passe ensuite la parole à Romain Huchin de l'AVEN du Grand Voyeux pour les suivis spécifiques à la RNR du Grand Voyeux et le parc naturel du Pâtis à Meaux.

### Echanges

Louise Desmazières, chargée de mission agriculture à l'AEV, s'interroge sur la comparaison avec les tendances régionales.

Romain Huchin indique que les comparaisons sont surtout réalisées avec le site Natura 2000 des Boucles de la Marne.

Par exemple, le Busard des roseaux a niché une fois sur l'ENS des Olivettes et une fois sur l'île de loisirs de Jablines.

En ce qui concerne le parc naturel du Pâtis, Monsieur Chevron demande s'il est ouvert au public.

Romain Huchin répond que oui. Il est ouvert par la ville de Meaux. Une partie très sauvage caractérise ce parc et l'autre partie est très anthropique et aménagée.

Frédéric Montoya, Comité départemental de Randonnée pédestre, informe qu'une boucle de 9 km a été créée et balisée depuis un mois avec pour objectif de faire découvrir le parc naturel du Pâtis au départ de la gare de Meaux.

Franz Barth, Région Ile-de-France, interroge sur les types de suivis réalisés hors RNR du Grand Voyeux et parc naturel du Pâtis.

La chargée de mission Natura 2000 répond qu'elle est en contact avec plusieurs ornithologues selon les secteurs, et des suivis en interne AEV sont également réalisés. Des secteurs sont toutefois difficiles d'accès comme Isle les Villenoy et dans les carrières de manière générale même si la chargée de mission Natura 2000 est en contact avec chacune d'entre elles.

Sylvestre Plancke, Conseil départemental de Seine-et-Marne, indique ensuite que sur certaines espèces la tendance est à la baisse au niveau national et que notre influence est réduite.

En ce qui concerne l'état des roselières, Franz Barth propose d'inclure dans le suivi les passereaux paludicoles comme la Rousserolle turdoïde, la Locustelle lucinoïde, la Bouscarle de cetti, par exemple. Cela permettrait de mieux suivre l'état des roselières.

Un focus concernant la mouette mélanocéphale est abordé. Sa présence est récente sur la RNR du Grand Voyeux. Par contre, sur l'île de loisirs de Jablines, une forte régression des populations est constatée alors que cette espèce était par le passé bien présente. Par ailleurs, dans le sud de la Seine-et-Marne, les effectifs se portent bien.

Il serait intéressant de faire le lien et de recouper avec les autres sites (Ex. la Bassée) pour connaître leurs tendances.

Il est donc souligné que des points de comparaison aux niveaux régional et national seraient opportuns pour mieux comprendre les enjeux concernant les Boucles de la Marne.

France Nature Environnement s'interroge ensuite sur le projet de vague de surf sur l'île de loisirs de Jablines qui occuperait une superficie de 4 hectares.



Colette Huot-Daubremont, LPO Ile-de-France, demande si le projet de RNR sur l'île de loisirs de Jablines sera relancé.

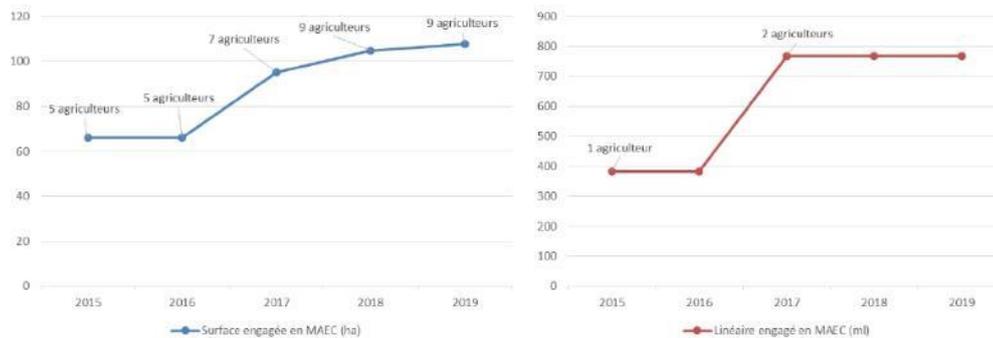
Monsieur Chevron répond que ce n'est qu'un projet et comme tout projet, ils ne peuvent pas tous aboutir.

L'Île-de-France est très peuplée et il existe d'autres enjeux sur ce type de site comme l'accueil du public, les loisirs...

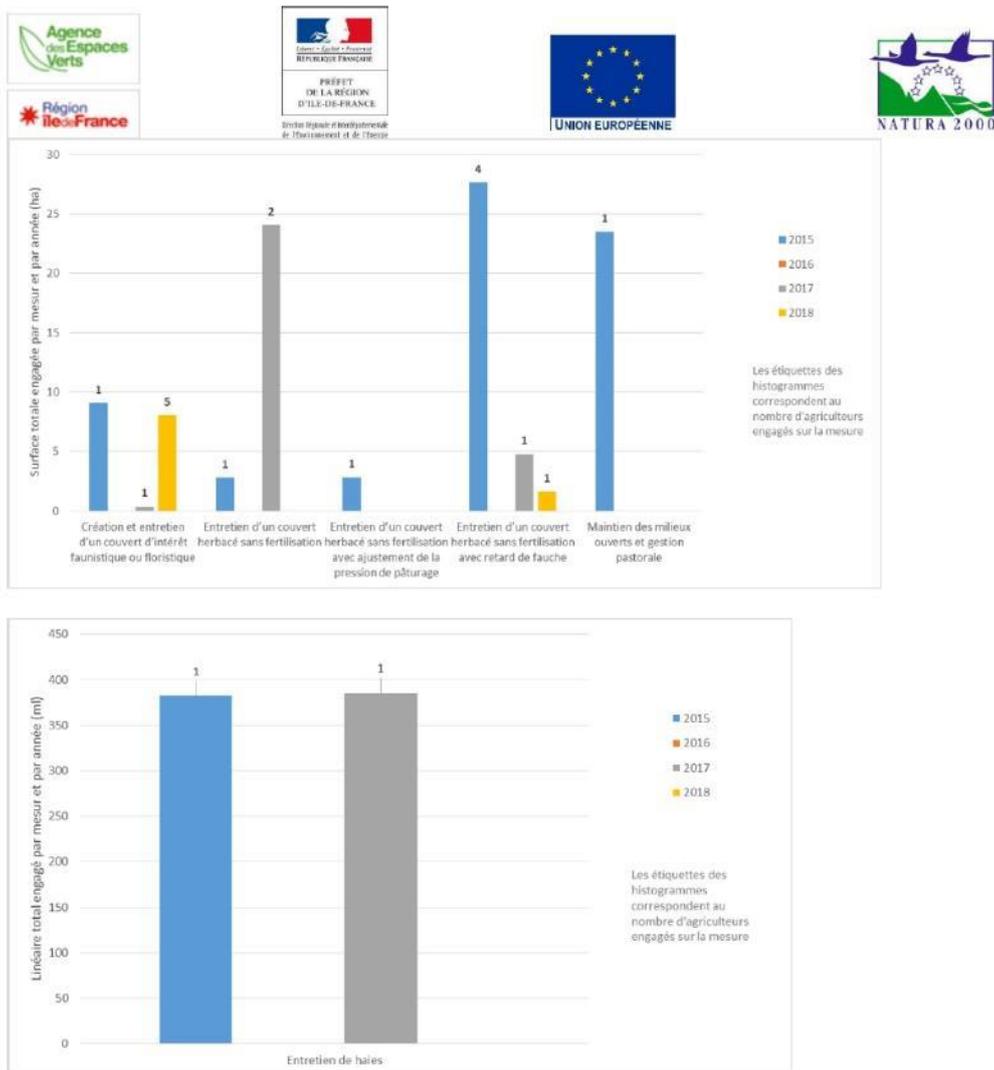
La chargée de mission Natura 2000 rappelle qu'un code de bonne conduite a été mis en place, mais il sera rediscuté au cours de la réunion.

### Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

La chargée de mission Natura 2000 indique que sur les dix-neuf agriculteurs présents sur le PAEC, neuf ont des contrats et l'ensemble des parcelles en MAEC s'étend sur 107,78 hectares soit 22,5% de la SAU de la ZPS en 2019.



**Graphiques 1 et 2 :** Surfaces / linéaire (de haie) et nombre d'agriculteurs / d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2019



**Graphiques 3 et 4 :** Surfaces, linéaire de haies et nombre d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2019 NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent

Pour information, des agriculteurs déjà ou pas encore engagés se sont manifestés pour souscrire à des mesures en 2020.

Echanges

Monsieur Chevron rappelle que le retard pris dans le paiement des aides (2 à 3 ans, jusqu'en 2018 dû à un développement compliqué de l'outil informatique de gestion) a fait une très mauvaise publicité à ces dispositifs. Mais il est depuis rattrapé. En effet, le calendrier habituel de gestion est actuellement mis en œuvre : déclaration des surfaces au printemps de l'année « n » pour un paiement de l'aide au printemps de l'année « n+1 ».



Pierre Léchaudé, éleveur sur le site du Grand Voyeux, présente sa situation en informant que les aides de 2015 lui ont été payées en 2018. Il signale également que les aides MAEC ont été baissées et il s'interroge sur le rôle de la Région.

Monsieur Chevron et Dorine Nouallet, DDT de Seine-et-Marne, rappellent que le montant des aides est une décision européenne, avec modulation nationale. Il est également souligné par la Région qu'un effort financier important a été réalisé dans le cadre du Pacte agricole pour soutenir les MAEC en faveur de la protection de la biodiversité. Concernant les montants des aides, il faut se rappeler que le calcul a été effectué en prenant en compte les avances de trésorerie remboursable (ATR) perçues par les exploitants entre 2015 et 2018 pour pallier aux carences de l'outil.

Sylvestre Plancke demande ce qu'il en est sur l'entretien du pré du Refuge qui est envahi par les saules.

La chargée de mission Natura 2000 a contacté les agriculteurs concernés qui entretenaient les parcelles de Monsieur Mazel, le propriétaire. Mais ce dernier est difficile à joindre. Elle rencontre le Maire de Lesches à ce sujet prochainement.

### Contrats Natura 2000

Hors agriculture, deux contrats Natura 2000 (2 ni agricole ni forestier) sont en cours, dont un avec l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France (AEV) et l'autre sur l'île de Loisirs de Jablines avec réalisation par la LPO Seine-et-Marne. Sébastien Trésonne, technicien AEV, a présenté le contrat Natura 2000 passé avec l'AEV.

### Les contrats Natura 2000 en cours

- 2016 - 2020 : AEV, RNR du Grand Voyeux
    - Fauchage hivernal avec exportation par secteur en rotation sur 5 ans
- Les travaux n'ont pas pu avoir lieu en raison de la trop lente recolonisation de la roselière de la Bougrandeuse (reprise en 2020)



Agence des Espaces Verts de la région Île-de-France



## Contrats Natura 2000 en cours

- 2016 - 2020 *Île de loisirs de Jablines-Annet, LPO-IDF*

– Réouverture îlot Mouettes mélanocéphales

	
Opération cofinancée	Montant HT
Débroussaillage de l'îlot	4 000,00 €
Financement 50% FEADER + 50% Etat (HT)	

Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France

81

Par ailleurs, deux projets de contrats sont en cours de montage:

- Forêt Régionale des Vallières :

Un projet de travaux de génie écologique en faveur de la pie-grièche écorcheur sur la forêt des Vallières est en cours de réflexion. L'AEV est en attente du document d'aménagement forestier qui doit être rédigé par l'ONF et paraître prochainement afin que cette zone figure en « travaux de génie écologique hors sylviculture ».

Le coût serait de 60 000 €.

Les opérations de gestion seraient les suivantes : broyage, plantation d'espèces locales et d'épineux, mise en place de haies et structure en mosaïque bénéfiques pour la pie-grièche écorcheur.

- Domaine régional de Précy :

Ce contrat, qui permettrait de lutter contre la renouée du Japon par pâturage sur une petite surface, est compliqué à mettre en place (problématique concernant la surveillance des animaux). Un point doit-être refait avec l'AEV.

La chargée de mission Natura 2000 ajoute, pour finir, qu'elle doit rencontrer prochainement la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au sujet des contrats Natura 2000. Elle doit également prendre contact avec la Mairie de Meaux qu'elle n'a pas encore réussi à avoir.

### Echanges

À Jablines, la réouverture de l'îlot à Mouettes mélanocéphales est réalisée par la LPO avec un débroussaillage qui est réalisé chaque année.

Toutefois, aucune nidification n'a été observée en 2018 et 2019 malgré des tentatives d'installation. La cause en serait le dérangement. Franz Barth se demande si ce n'est pas une zone fermée au public.

Pascal Le Poulain, AEV, et la LPO Seine-et-Marne informent qu'en principe si, mais elle est fréquentée quand même.



### **Charte Natura 2000**

Il est rappelé qu'il serait intéressant que l'AEV signe la charte Natura 2000 pour les propriétés régionales comprises dans le périmètre de la ZPS des Boucles de la Mame.

### **Communication**

La plaquette de communication sera mise à jour en 2020.

### **Évaluation des incidences Natura 2000**

Dorine Nouallet, DDT de Seine-et-Marne, présente la procédure d'évaluation des incidences Natura 2000.

La chargée de mission Natura 2000 fait ensuite le point concernant le code de bonnes pratiques appliqué sur l'île de loisirs de Jablines. La question se pose du respect de ce document car plus aucune information ne parvient à la chargée de mission Natura 2000 ainsi qu'à la DDT de Seine-et-Marne sur les manifestations qui s'y déroulent au cours de l'année ; ce code de bonne conduite remplaçant l'étude d'incidence Natura 2000.

### Echanges

Monsieur Chevron indique qu'une meilleure concertation est nécessaire entre les services de l'État et le Conseil Régional pour travailler de manière plus positive avec la base de loisirs Régionale.

Jean-François Antoine, AEV, propose de revenir au régime antérieur avec évaluation d'incidence à chaque manifestation s'il est constaté, effectivement, que le code n'est pas appliqué.

Dorine Nouallet informe qu'une rencontre annuelle est prévue avec le Directeur de l'île de Loisirs mais le dialogue reste difficile. Il souhaiterait revoir le zonage mais ce n'est pas possible car ce code a été validé en conseil d'administration de l'île de loisirs en 2018 puis au Comité de pilotage Natura 2000 de la même année.

### **Projet d'extension du site Natura 2000 des Boucles de la Mame**

La chargée de mission Natura 2000 présente une première boucle à intégrer au projet d'extension de la ZPS, celle de Changis-sur-Marne. Deux prospections ont été menées notamment par Jean Delannoy et elles se sont avérées très positives en ce qui concerne la présence d'espèces avifaunistiques d'intérêt communautaire.

Un stagiaire de Master deuxième année pourrait approfondir l'étude, en 2020, d'un point de vue suivi des espèces d'oiseaux sur cette boucle et les autres secteurs.

Jean-François Bergamini, adjoint au Maire de Changis-sur-Marne, indique que le PLU est en cours de modification. Si l'AEV veut donner son avis, c'est le moment.

La parole est ensuite donnée à Fabrice Frébourg, UNICSEM/GSM, pour présenter la carrière de Citry qui pourrait être intégrée au projet d'extension.

### Echanges



Il est précisé que les secteurs de Villenoy seraient intéressants à étudier afin de les inclure dans l'extension.

Jean-François Antoine demande à la DRIEE et la DDT de Seine-et-Marne de préciser le déroulement de la procédure et le calendrier de ce type de dossier.

Romain Clément-Palleg, DRIEE, informe que cela a déjà été réalisé deux fois en Île-de-France avec les sites de la Vallée de l'Epte et du Petit Morin. Cela a pris 3-4 ans en moyenne. Il ne faut pas minimiser la concertation avec les communes et les acteurs locaux tels que les agriculteurs.

Pour les Boucles de la Mame, les données sont disponibles donc cela peut aller assez vite mais il faut profiter de cette démarche pour inclure tous les sites favorables. En 2020 auront lieu les municipales, le dossier pourra donc avancer plus facilement ensuite.

### **Programme prévisionnel d'actions**

- 2020

Mise à jour plaquette de communication Natura 2000

Suivi des contrats Natura 2000 en cours

Accompagnement pour engagement Contrat / Charte Natura 2000

Accompagnement agriculteurs dans le cadre des MAEC

- À moyen terme :

Projet d'extension de la ZPS

### **Autres sujets**

L'activité d'aéromodélisme pratiquée à Méry-sur-Marne est évoquée. La mairie a interdit les avions à réaction. Comment est-il possible d'évaluer l'impact sur l'avifaune ?

Un bureau d'étude pourrait être mis sur le sujet mais ce n'est pas facile car il faudrait un état zéro qui n'existe pas.

### **Visite de terrain sur la Réserve naturelle Régionale du Grand Voyeux**

La suite de l'après-midi se déroule dans la RNR du Grand-Voyeux. Jean Delannoy, conservateur de la réserve, guide la visite. Les débats avec les membres du Comité de pilotage présents s'articulent notamment autour des problématiques qu'engendrent un contrat Natura 2000 et des besoins écologiques des espèces.



## Annexe 1 : liste complète des invités au Comité de pilotage

### Étaient présents ou représentés,

Monsieur Jean-François Antoine, Responsable de la mission Environnement, RNR, Natura 2000, AEV
Monsieur Franz Barth, chargé de mission réserves naturelles régionales et biodiversité, Région Ile-de-France
Monsieur Jean-François Bergamini, adjoint au Maire de Changis-sur-Marne
Monsieur Roland Bier, membre du Comité Club aviron de Meaux
Monsieur Olivier Caudart, Véolia
Monsieur Francis Chesne, Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq
Monsieur Benoît Chevron, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 des Boucles de la Marne
Monsieur Romain Clément-Palleg, Chargé d'études Natura 2000, DRIEE Île-de-France
Monsieur Valentin Condat, chargé de mission environnement, SUEZ
Madame Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000, AEV
Monsieur Jean Delannoy, conservateur RNRs du Grand Voyeux et des Seiglats, AEV
Madame Louise Desmazières, chargée de mission agriculture, AEV
Monsieur Yves Droller, adjoint au Maire de Méry-sur-Marne
Madame Alice Duquesnoy-Mitjavila, Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
Madame Colette Huot-Daubremont, Responsable du service protection de la Nature, LPO Ile-de-France
Madame Béatrice Fagnon, Sous-préfecture de Meaux
Madame Virginie François, adjointe au chef du Bureau de la Réglementation et de la Coordination Territoriale, Sous-préfecture de Meaux
Monsieur Fabrice Frébourg, UNICEM/GSM
Monsieur Claude Gautrat, FNE 77
Monsieur Frédéric Hervier, 1 <sup>er</sup> adjoint au Maire d'Isle-les-Villenoy
Monsieur Romain Huchin, AVEN du Grand Voyeux
Monsieur Pierre Léchaudé, éleveur
Madame Pascale Le Gougec, Véolia
Monsieur Pascal Le Poulain, responsable de la maison de la RNR du Grand-Voyeux, AEV
Monsieur Jérémy Le Ray, Chargé de mission FEADER, Région Ile-de-France
Monsieur Nicolas Marmet, membre du Comité Club aviron de Meaux
Monsieur Frédéric Montoya, Président du Comité Départemental de la Randonnée
Madame Dorine Nouallet, adjointe au chef du Pôle Forêt, Chasse, Pêche et Milieux Naturels, DDT 77
Madame Amandine Pagès, chargée d'opérations foncières, AEV
Monsieur Sylvestre Plancke, Diagnostics écologiques et plans de gestion des ENS, Conseil départemental de Seine-et-Marne
Monsieur Didier Renier, 2 <sup>e</sup> adjoint au Maire d'Isles-les-Villenoy
Madame Manon Sireyzol, Conseil départemental de Seine-et-Marne
Madame Anne Suy, chargée de mission Environnement, Communauté de communes du Pays de l'Ourcq
Monsieur Sébastien Trésonne, technicien, AEV
Monsieur Jean Vallée, chargé de mission territorial Seine-et-Marne, AEV

### Étaient absents,

Madame Béatrice Abbovillier, Préfète de Seine-et-Marne
Madame Cécile Grimaldi, Chef du Service interdépartemental 77/91 de l'Agence Française pour la Biodiversité
Monsieur Pierre-Edouard Guillaïn, Directeur de l'agence Ile-de-France Est de l'Office national des forêts



Madame Corinne Revel, Cheffe de Service Brigade mobile d'intervention Ile de France Est Office National de la Chasse et de la Faune sauvage
Madame Marine Lauer, Responsable Environnement, Centre Régional de la Propriété Forestière
Madame Patricia Blanc, Directrice Agence de l'Eau Seine Normandie
Monsieur Patrick Septiers, Président du Conseil départemental de Seine et Marne
Jean-Claude Louchet, Directeur de la Direction Générale des Services départementaux - Seine-et-Marne
Monsieur Christian Marchandau, Maire d'Annet-sur-Marne
Monsieur Denis Walle, Maire d'Armentières-en-Brie
Monsieur Pascal Leroy, Maire de Carnetin
Monsieur Laurent Simon, Maire de Chalifert
Madame Jeannine Beldent, Maire de Chamigny
Monsieur Bernard Lenfant, Maire de Charmentray
Madame Patricia Lemoine, Maire de Condé-Sainte-Libiaire
Monsieur Laurent Delpech, Maire de Dampmart
Madame Aline Mellare, Maire de Germigny-L'Evêque
Monsieur Jean-Michel Vavasseur Desperriers, Maire d'Isle les Meldeuses
Monsieur Jean-Michel Barat, Maire de Jablines et Président du Syndicat Mixte d'Etudes, d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Jablines
Monsieur Jean-Paul Michel, Président de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire
Monsieur Achille Hourde, Maire de Jaignes
Monsieur Jean-Marie Jacquemin, Maire de Lesches
Monsieur Patrick Fortier, Maire de Luzancy
Monsieur William Leprince, Maire de Mareuil-lès-Meaux
Monsieur Yves Parigi, Maire de Mary-sur-Marne
Monsieur Jean-François Copé, Maire de Meaux
Madame Nicole Thevenet, Maire de Précy-sur-Marne
Monsieur Pierre-Emmanuel Begny, Maire de Sâacy-sur-Marne
Monsieur Gérard Geist, Maire de Sainte-Aulde
Monsieur Christian Tronche, Maire de Tancrou
Monsieur Thibault Guillemet, Maire de Thorigny-sur-Marne
Monsieur Jacques Dreveton, Maire de Trilbardou
Monsieur Jean Piat, Maire de Vignely
Monsieur Ugo Pezzetta, Président de la Communauté de Communes Coulommiers Pays de Brie
Monsieur Jean-Louis Durand, Président de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France Dammartin-en-Goële
Madame Monique Bourdier, Présidente de la Communauté de communes du Pays Créçois
Monsieur Arnaud Rousseau, Président du Syndicat Mixte d'Études, de Programmation et d'Aménagement de Marne – Ourcq
Madame Anne-Marie Ravet, Présidente du Syndicat Intercommunal d'Études et de Travaux pour l'Aménagement du Bassin du Grand Morin
Monsieur Armand-Ghislain De Maigret, Président des Forestiers privés d'Île de France
Monsieur Bruno Huvelin, Président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) Ile-de-France
Monsieur Thierry Bontour, Président de la Chambre d'Agriculture Seine-et-Marne
Monsieur Jean-Robert Jacquemard, Président de la Chambre de commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne
Madame Elisabeth Detry, Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Nord Seine et Marne
Monsieur Philippe Gavelle, Président de la Fédération de Seine et Marne pour la pêche et la protection du



milieu aquatique
Monsieur Henri Lucas, Président du Comité Départemental de canoë-kayak de Seine-et-Marne
Monsieur David Laloi, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine d'Île-de-France (DRIEE)
Monsieur Bruno Millienne, Président de l'Agence régionale de la biodiversité
Monsieur Maxime Zucca, ARB
Monsieur Julien Botinelli, ornithologue
Monsieur Patrice Ducerf, agriculteur

